

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		123 771	123 771	65 890
Production vendue de biens	416 007	22 782 216	23 198 224	28 168 720
Production vendue de services	26 705	1 402 749	1 429 454	1 568 465
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	442 712	24 308 737	24 751 449	29 803 075
Production stockée			2 539 859	2 435 840
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				36 521
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			999 880	284 225
Autres produits			288 178	871 343
PRODUITS D'EXPLOITATION			28 579 366	33 431 005
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			108 972	58 578
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			11 974 759	13 211 620
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 334 042	-586 875
Autres achats et charges externes			6 563 526	6 621 340
Impôts, taxes et versements assimilés			490 644	478 571
Salaires et traitements			8 529 920	8 924 921
Charges sociales			3 939 415	3 639 472
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			2 299 703	2 090 316
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			73 881	146 799
Dotations aux provisions			635 313	724 394
Autres charges			549 769	354 580
CHARGES D'EXPLOITATION			33 831 860	35 663 716
RESULTAT D'EXPLOITATION			-5 252 493	-2 232 712
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			30	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			962 692	586 616
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			962 721	586 616
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			864 623	896 844
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			864 623	896 844
RESULTAT FINANCIER			98 098	-310 228
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-5 154 395	-2 542 939

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 075	18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 075	18
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 075	-18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 074 884	-1 156 419
TOTAL DES PRODUITS	29 542 088	34 017 621
TOTAL DES CHARGES	33 630 674	35 404 158
BENEFICE OU PERTE	-4 088 587	-1 386 538

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	628 289	520 717	107 572	165 030
Fonds commercial	673 895	673 895		
Autres immobilisations incorporelles	4 000	4 000		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	20 572 843	6 872 788	13 700 054	12 369 504
Autres immobilisations corporelles	4 870 517	1 527 207	3 343 311	3 199 564
Immobilisations en cours	9 420 064		9 420 064	9 271 285
Avances et acomptes	510 974		510 974	1 309 250
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	630		630	2 116
Autres immobilisations financières	550		550	21 574
ACTIF IMMOBILISE	36 681 762	9 598 607	27 083 155	26 338 323
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	2 741 615	65 296	2 676 319	2 038 079
En-cours de production de biens	1 563 933		1 563 933	1 777 209
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	10 515 845	416 032	10 099 813	6 184 002
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	163 812		163 812	222 281
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	5 219 503	11 420	5 208 083	8 031 870
Autres créances	5 164 223		5 164 223	5 137 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 402 653		1 402 653	1 278 815
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	117 058		117 058	101 735
ACTIF CIRCULANT	26 888 642	492 748	26 395 894	24 771 308
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	101 692		101 692	299 660
TOTAL GENERAL	63 672 097	10 091 355	53 580 741	51 409 291

Rubriques		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 1 800 000)		1 800 000	1 800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)			
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)			
Report à nouveau		-1 674 946	-288 408
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-4 088 587	-1 386 538
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		-3 963 533	125 054
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		841 474	682 877
Provisions pour charges		1 263 108	1 225 307
PROVISIONS		2 104 582	1 908 184
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 112 968	3 466 688
Dettes fiscales et sociales		2 293 359	2 570 579
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		50 020 316	43 298 930
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		55 426 642	49 336 197
Ecarts de conversion passif		13 050	39 856
TOTAL GENERAL		53 580 741	51 409 291

3SP TECHNOLOGIES SAS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 6.800.000 euros

Siège social: 307 Square des Champs Elysées, – 91080 Courcouronnes

RCS Evry B 805 057 007

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES
DE L'ASSOCIE UNIQUE**

DU 27 JUIN 2024

Le 27 juin 2024,

La société O-Net Technologies (Shenzhen) Group Co.,Ltd, dûment représentée par son Président, Monsieur Qinglin Na,

Associé unique (ci-après l'"**Associé Unique**") de la société 3SP TECHNOLOGIES SAS, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 6.800.000 euros, dont le siège social est situé au 307, Square des Champs Elysées à Courcouronnes (91080), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Evry sous le numéro B 805 057 007 (ci-après la "**Société**"),

Après avoir pris connaissance :

- de la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- des comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe),
- du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- du texte du projet des résolutions,
- d'un exemplaire des statuts de la Société.

A été appelé à prendre les décisions à titre ordinaire et extraordinaire se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- 1° Approbation du rapport de gestion du président ;
- 2° Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 3° Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et constat de capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social ;
- 4° Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 5° Conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce ;
- 6° *Quitus* au président ;
- 7° Dissolution ou continuation de la Société malgré des capitaux inférieurs à la moitié du capital social ; et
- 8° Pouvoir pour formalités.

La société AUDIT CPA, commissaire aux comptes titulaire, dûment convoquée, est absente et excusée.

En conséquence, l'associé unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du président et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve, d'une part, ces rapports dans toutes leurs dispositions et, d'autre part, les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 4 088 587 euros.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte de ce que la Société a procédé à des réintégrations fiscales pour un montant de 507 512 euros.

DEUXIEME DECISION

*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023
et constat de capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social*

L'Associé Unique, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître une perte de 4 088 587 euros, décide d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

a) Origine

Capital 31 décembre 2023 :	1 800 000 euros
Report à nouveau antérieur :	(1 674 946) euros
Résultat de l'exercice :	(4 088 587) euros

b) Affectation des pertes de l'exercice sur le report à nouveau, soit :

Capital	1 800 000 euros
Report à nouveau après affectation :	(5 763 533) euros
Capitaux propres après affectation :	(3 963 533) euros

L'Associé Unique prend acte de ce qu'à la suite de l'augmentation de capital de 5 000 000 euros intervenue le 7 juin 2024, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 1 036 467 euros, en conséquence de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de l'affectation du résultat, ceci pour un capital social de 6 800 000 euros.

L'associé unique constate que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des exercices précédents.

TROISIEME DECISION

Conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce

L'Associé unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

QUATRIEME DECISION

Quitus au président

L'Associé Unique donne au président *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

Dissolution ou continuation de la société malgré des capitaux inférieurs à la moitié du capital social

Conformément aux articles L. 227-1 et L. 225-248 du code de commerce, l'Associé Unique décide la continuation de la Société au vu des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'approuvés ce jour, qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, l'Associé Unique décide de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la Société.

SIXIEME DECISION
Pouvoir pour formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération à l'effet d'accomplir toute formalité requise.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par l'Associé Unique.



O-Net Technologies (Shenzhen) Group Co. Ltd.
Représentée par M. Qinglin NA, le Président et PDG



3SP TECHNOLOGIES

Société par Actions Simplifiée à associé unique

307 Square des Champs Elysées

91080 COURCOURONNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

AUDIT CPA | 71 avenue Victor Hugo | 75116 PARIS

T. : 01 53 64 54 54 | www.audit-cpa.com

SAS au capital de 50.000 € | RCS PARIS B 452 868 318

*Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris / Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes | Membre de la Compagnie Régionale de Paris*





3SP TECHNOLOGIES

RCS EVRY B805 057 007

Société par Actions Simplifiée à associé unique

307 Square des Champs Elysées

91080 COURCOURONNES

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société 3SP TECHNOLOGIES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3SP TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévus par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits marquants » de l'annexe des comptes annuels concernant l'activité 2023 et les prévisions d'activité 2024.





INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans les notes « Continuité d'exploitation » et « Capitaux propres » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 juin 2024

AUDIT CPA

Représenté par Antony GOICHON

Commissaire aux comptes



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	628 289	520 717	107 572	165 030
Fonds commercial	673 895	673 895		
Autres immobilisations incorporelles	4 000	4 000		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	20 572 843	6 872 788	13 700 054	12 369 504
Autres immobilisations corporelles	4 870 517	1 527 207	3 343 311	3 199 564
Immobilisations en cours	9 420 064		9 420 064	9 271 285
Avances et acomptes	510 974		510 974	1 309 250
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	630		630	2 116
Autres immobilisations financières	550		550	21 574
ACTIF IMMOBILISE	36 681 762	9 598 607	27 083 155	26 338 323
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	2 741 615	65 296	2 676 319	2 038 079
En-cours de production de biens	1 563 933		1 563 933	1 777 209
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	10 515 845	416 032	10 099 813	6 184 002
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	163 812		163 812	222 281
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	5 219 503	11 420	5 208 083	8 031 870
Autres créances	5 164 223		5 164 223	5 137 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 402 653		1 402 653	1 278 815
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	117 058		117 058	101 735
ACTIF CIRCULANT	26 888 642	492 748	26 395 894	24 771 308
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	101 692		101 692	299 660
TOTAL GENERAL	63 672 097	10 091 355	53 580 741	51 409 291

Rubriques		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 1 800 000)		1 800 000	1 800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)			
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)			
Report à nouveau		-1 674 946	-288 408
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-4 088 587	-1 386 538
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		-3 963 533	125 054
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		841 474	682 877
Provisions pour charges		1 263 108	1 225 307
PROVISIONS		2 104 582	1 908 184
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 112 968	3 466 688
Dettes fiscales et sociales		2 293 359	2 570 579
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		50 020 316	43 298 930
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		55 426 642	49 336 197
Ecarts de conversion passif		13 050	39 856
TOTAL GENERAL		53 580 741	51 409 291

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		123 771	123 771	65 890
Production vendue de biens	416 007	22 782 216	23 198 224	28 168 720
Production vendue de services	26 705	1 402 749	1 429 454	1 568 465
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	442 712	24 308 737	24 751 449	29 803 075
Production stockée			2 539 859	2 435 840
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				36 521
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			999 880	284 225
Autres produits			288 178	871 343
PRODUITS D'EXPLOITATION			28 579 366	33 431 005
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			108 972	58 578
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			11 974 759	13 211 620
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 334 042	-586 875
Autres achats et charges externes			6 563 526	6 621 340
Impôts, taxes et versements assimilés			490 644	478 571
Salaires et traitements			8 529 920	8 924 921
Charges sociales			3 939 415	3 639 472
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			2 299 703	2 090 316
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			73 881	146 799
Dotations aux provisions			635 313	724 394
Autres charges			549 769	354 580
CHARGES D'EXPLOITATION			33 831 860	35 663 716
RESULTAT D'EXPLOITATION			-5 252 493	-2 232 712
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			30	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			962 692	586 616
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			962 721	586 616
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			864 623	896 844
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			864 623	896 844
RESULTAT FINANCIER			98 098	-310 228
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-5 154 395	-2 542 939

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 075	18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 075	18
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 075	-18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 074 884	-1 156 419
TOTAL DES PRODUITS	29 542 088	34 017 621
TOTAL DES CHARGES	33 630 674	35 404 158
BENEFICE OU PERTE	-4 088 587	-1 386 538

Annexes

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

L'année 2023 a été marquée par une baisse des demandes du marché des composants optoélectroniques à semi-conducteurs liée à des conditions défavorables : une économie mondiale de faible croissance, niveaux élevés de stocks de produits achetés par les clients pendant les années Covid. Ceci a eu pour conséquence, une baisse du chiffre d'affaires 2023 de la société de 16,9% comparé à 2022. Sachant que les ventes sont réalisées très majoritairement en USD, le taux de change EUR/USD sur l'année 2023 comparé à l'année 2022 n'a pas non plus favorisé les revenus en euros suite à la dépréciation du Dollars. L'année 2023 a été également marquée par une augmentation de dépenses en énergie, notamment en électricité.

Malgré cette situation, 3SP Technologies a continué sa stratégie d'amélioration des rendements de production, et également d'innovation pour préparer des nouvelles générations de produit.

Notre actionnaire O-Net Technologies (Shenzhen) Group Co. Ltd a continué à financer l'ensemble des investissements des nouveaux équipements Production et R&D.

Le budget 2024 ne prévoit pas d'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2023. Une croissance des demandes du marché pourrait se produire dans la deuxième moitié de l'année. Cependant, dans la continuité de la stratégie d'amélioration des rendements et de diminution des dépenses, une progression de la marge est prévue.

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Le principe de continuité d'exploitation a été maintenu.

Le maintien de ce principe est justifié par les éléments suivants :

- L'activité de 3SP Technologies est soutenue par des versements de la société O-Net sur le compte courant. O-Net s'est engagé à ne pas appeler les sommes de ce compte courant à court terme.
- Les demandes de produits 3SP Technologies restent toujours importantes par le marché et par O-Net.
- Sur le premier trimestre 2024, le chiffre d'affaires et le résultat net est en amélioration par rapport aux prévisions budgétaires. 3SP Technologies va continuer ses efforts sur l'augmentation du chiffre d'affaires, sur la baisse des dépenses et sur l'amélioration des rendements.

CAPITAUX PROPRES

L'augmentation des capitaux propres qui était prévue en 2023 a été décalée sur l'année 2024. Un apport en numéraire d'un montant de 5 millions d'euros de l'actionnaire unique compensera les pertes cumulées de l'année 2023.

SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société O-Net Technologies (Shenzhen) Group Co.,Ltd – 35, Cuijing Road, Pingshan New District, 51811 SHENZHEN – actionnaire majoritaire détient 100% les parts de la société 3SP Technologies.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice 2023 a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptable d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATION INCORPORELLES

Ce poste comprend les logiciels, les seuls droits et concessions de brevets, licences et marques acquis. Ces droits sont amortis d'une façon générale sur une durée comprise entre 5 et 10 ans. Les logiciels sont amortis entre 1 et 3 ans.

Les immobilisations acquises en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation. Une partie de ces immobilisations est comptabilisée en immobilisations en-cours pour toutes les acquisitions dont le montant est supérieur à 100k€ et les installations qui ne sont pas terminées. Dès leur mise en service, ces acquisitions sont transférées en immobilisations corporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

- Linéaire sur 3 années : outillages de production, matériels informatiques de bureau
- Linéaire sur 5 à 10 années : matériels industriels et informatiques de production, agencements techniques et installation électriques, matériel de bureau
- Linéaire sur 5 années : mobilier de bureau (prix d'achat et frais accessoires, hors frais)

FONDS DE COMMERCE

Le fonds de commerce d'une valeur d'origine de 673 895.46€ a été réévalué en 2016 suite aux pertes constatées en 2014-2015.

La valorisation a été faite suivant la méthode du DCF basé sur une approche prospective.

Suite à cette étude, la société a comptabilisé dans ses comptes une provision de 673 895.46€ sur l'année 2016.

IMMOBILISATION FINANCIERES

Participation et autres titres : néant

Prêt accordé au Personnel : 630 €

Cautions versées aux tiers : 550 €

EVALUATION DES STOCKS

Les stocks et en cours sont évalués selon la méthode du coût réel moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks en cours sont valorisés à leur coût de production en fonction de leur stade d'avancement et comprennent des charges directes et indirectes de production à l'exclusion de toute charge de sous-activité, des frais financiers, des frais de siège.

Les stocks de produits semi finis et finis sont évalués suivant la méthode du coût unitaire réel de production.

DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières ainsi que les semi finis et les produits finis qui n'ont pas été vendus ou produits depuis plus de 12 mois font l'objet d'une provision à 100% lorsqu'ils n'ont pas de prévisions de consommation ou de vente. Le cas échéant, des provisions exceptionnelles sont constituées afin de prendre en compte les évolutions technologiques, arrêts de fabrication, etc...à 100% de façon à respecter la règle de prudence.

CREANCES ET DETTES

Les créances, dettes et disponibilités sont valorisées à leur valeur nominale à l'exception des créances en monnaies étrangères qui sont converties au cours de clôture de la période.

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

La créance du crédit impôt recherche est reconnue à hauteur des dépenses engagées prises en charge par la société. Le crédit impôt recherche comptabilisé en « produits - report en arrière des déficits » s'élève à 1 085 346 € sur l'exercice.

PROVISION POUR RISQUES

La provision pour risque correspond à une provision pour perte de change latent, pour augmentation des coûts énergétiques 2023.

REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires relatifs à la mission d'audit des comptes sociaux arrêtés au 31/12/2023 s'élèvent à 31 000€ HT.

ECARTS DE CONVERSION CREANCES-DETTES EN MONNAIE ETRANGERE

Ecart de conversion active : 101 692 €

- Augmentation Dettes CHF : 22 €
- Augmentation Dettes PLN : 386 €
- Diminution Créances USD : 101 284 €

Ecart de conversion passive : 13 050 €

- Diminution Dettes GBP : 319 €
- Diminution Dettes USD : 12 731 €

EFFECTIFS

	Apprentis	Administratifs	Techniciens	Cadres	Total
Salariés temps plein		5	84	54,32	143,32
Salariés temps partiel ou présence inférieure à l'exercice		2,41	15,39	6,84	24,64
Apprentis	2,6				
Total effectifs moyen 2023	2,6	7,41	99,39	61,16	170,56

DEROGATION AUX PRINCIPES GENERAUX

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments est la méthode des couts historiques.

ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL

L'évaluation de la provision de l'indemnité de retraite a été calculée sur la base de la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui est conforme à l'IAS19 révisée publiée en 2011.

Une provision pour indemnités de fin de carrière a été comptabilisée sur l'exercice 2023. L'impact de cette comptabilisation a été une charge de 37 801 € sur 2023 correspondant à l'évaluation de l'indemnité de fin de carrière au 31/12/2023.

La provision pour indemnité de fin de carrière couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base rétrospective avec salaire de fin de carrière. Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis en date d'évaluation, calculée sur la base des salaires projetés en fin de carrière d'évaluation en tenant compte des probabilités de présence dans l'entreprise.

Les hypothèses actuarielles en prenant en compte l'ancienneté pour l'évaluation du régime pour 2023 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.65%
- Taux de progression des salaires : 3%

Le montant de l'engagement au 31 décembre 2023 atteint 1 263 108 €

PRIX DE TRANSFERT

Le contrôle est fait annuellement. A fin décembre 2023, les tarifs ont été analysés en fonction des volumes et des prix pratiqués avec les clients externes.

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PARTICIPATION DES SALARIES

Néant

REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Néant

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 267 532		38 653
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	17 502 359		1 526 372
Installations générales, agenc., aménag.	3 622 337		185 775
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	640 774		419 587
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	9 271 285		594 629
Avances et acomptes	1 309 250		302 031
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 346 005		3 028 393
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 690		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 690		
TOTAL GENERAL	33 637 227		3 067 046

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 306 184	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.	-1 544 112		20 572 843	
Installations générales, agencements divers	-2 044		3 810 156	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 060 361	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	445 849		9 420 064	
Avances et acomptes	1 100 307		510 974	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			35 374 398	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		22 510	1 180	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		22 510	1 180	
TOTAL GENERAL		22 510	36 681 762	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	428 607	96 110		524 717
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	428 607	96 110		524 717
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 132 855	1 739 933		6 872 788
Installations générales, agenc. et aménag. divers	728 799	341 533		1 070 333
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	334 748	122 126		456 874
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 196 402	2 203 593		8 399 995
TOTAL GENERAL	6 625 009	2 299 703		8 924 712

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	383 217	713 979	357 414	739 782
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	299 660		197 968	101 692
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 225 307	119 302	81 501	1 263 108
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 908 184	833 281	636 884	2 104 582
Dépréciations immobilisations incorporelles	673 895			673 895
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	948 202	73 881	540 755	481 328
Dépréciations comptes clients	11 420			11 420
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	1 633 517	73 881	540 755	1 166 643
TOTAL GENERAL	3 541 702	907 163	1 177 638	3 271 226
Dotations et reprises d'exploitation		907 163	1 177 638	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Rubriques	A fin Dec 2023	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Matières premières	2 577 941	2 043 024	3 044 104	2 509 187
Autres approvisionnements	163 674	200 083	471 448	507 857
APPROVISIONNEMENTS	2 741 615	2 243 107	3 515 552	3 017 044
Produits intermédiaires	8 719 375	5 620 023	28 196 681	25 097 329
Produits finis	1 796 470	1 307 152	7 458 049	6 968 731
Produits résiduels				
Autres				
PRODUCTION	10 515 845	6 927 175	35 654 730	32 066 060
Produits	1 563 933	1 777 209	1 563 933	1 777 209
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
PRODUCTION EN COURS	1 563 933	1 777 209	1 563 933	1 777 209
PRODUCTION STOCKEE	14 821 393	10 947 491	40 734 215	36 860 313

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	630	630	
Autres immobilisations financières	550		550
Clients douteux ou litigieux	11 420		11 420
Autres créances clients	5 208 083	5 208 083	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	18 815	18 815	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	4 361 525	1 090 428	3 271 097
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	611 265	611 265	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	133 569	133 569	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	39 049	39 049	
Charges constatées d'avance	117 058	117 058	
TOTAL GENERAL	10 501 964	7 218 897	3 283 067
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 369		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 856		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 112 968	3 112 968		
Personnel et comptes rattachés	1 067 683	1 067 683		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 176 279	1 176 279		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	49 397	49 397		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	49 780 440			49 780 440
Autres dettes	239 876	239 876		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	55 426 642	5 646 203		49 780 440
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	Fournisseurs FNP	143 746,61	298 254,95	-154 508,34
408141	charges à payer sur cde EMEF	441 461,48	217 341,16	224 120,32
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		585 208,09	515 596,11	69 611,98
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428122	prime à objectif	158 840,25	342 625,00	-183 784,75
428200	Dettes provis pr congés à payer	795 851,31	760 382,36	35 468,95
428250	RTT hors charges sociales	7 284,04	8 770,30	-1 486,26
428251	CET	98 342,58	97 286,83	1 055,75
428621	Provision cions vendeurs	7 365,00	7 365,00	
438000	Taxe apprentissage liberatoire	7 607,96	7 623,68	-15,72
438200	Ch soc sur CP	351 490,93	332 522,68	18 968,25
438250	Ch Soc sur RTT	3 250,18	3 755,97	-505,79
438251	ChSoc sur CET	46 335,98	45 042,39	1 293,59
438252	CS/ prime à objectif	70 029,25	147 221,00	-77 191,75
438630	Effort construction à payer	35 382,40	38 122,60	-2 740,20
438640	Contribution Insertion Handicapé	32 958,32	28 782,00	4 176,32
438650	Organic à payer	9 197,00	17 285,00	-8 088,00
448620	CVAE-CFE	-133 569,00	-62 147,00	-71 422,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 490 366,20	1 774 637,81	-284 271,61
TOTAL CHARGES A PAYER		2 075 574,29	2 290 233,92	-214 659,63

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	117 058,16	101 735,14	15 323,02
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		117 058,16	101 735,14	15 323,02

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418101	Fact à établir Onet	368 447,91		368 447,91
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		368 447,91		368 447,91
AUTRES CREANCES				
409800	avoir à recevoir		162 944,00	-162 944,00
438700	remb prévoyance Humanis	-108,99	1 070,93	-1 179,92
468700	Divers produits à recevoir	3 487,00	3 487,00	
TOTAL AUTRES CREANCES		3 378,01	167 501,93	-164 123,92
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		371 825,92	167 501,93	204 323,99

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 000			1 800
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres 2023

	Capital Social	Primes et réserves	Résultat et report à nouveau	Total
Solde au 31/12/2022	1 800 000	0	- 1 674 946	125 054
Augmentation du Capital				-
Prime émission				-
Réduction du Capital				-
Affectation Prime émis				-
Résultat net 2023			- 4 088 587	4 088 587
Solde au 31/12/2022	1 800 000	0	- 5 763 533	3 963 533

3SP TECHNOLOGIES SAS
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 6.800.000 euros
Siège social: 307 Square des Champs Elysées – 91080 Evry-Courcouronnes
RCS Evry B 805 057 007

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Cher Associé unique,

Nous vous avons convoqué ce jour, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société 3SP Technologies SAS (ci-après la "**Société**") à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. A cet effet, nous avons établi le présent rapport de gestion.

1. Examen et arrêté des comptes de l'exercice écoulé

Le Président a procédé à l'examen détaillé des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Président prend acte que les comptes annuels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le Président arrête définitivement les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 faisant apparaître une perte de (4 088 587) euros et décide de les soumettre à l'approbation de l'associé unique.

2. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'exercice dont les comptes vous sont soumis couvre la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Pour cet exercice, l'essentiel de l'activité s'est porté sur la fabrication et la vente de modules laser de pompes pour applications terrestres.

L'exercice 2023 a été marqué par une baisse des demandes du marché des composants optoélectroniques à semi-conducteurs liées à des conditions défavorables : une économie mondiale de faible croissance, un niveau élevé de stocks de produits achetés par les clients pendant les « années Covid »

Comparé à l'exercice 2022, l'exercice 2023 n'a pas favorisé les revenus en EUR en raison de la dépréciation du dollar, sachant que les ventes sont réalisées très majoritairement en USD.

L'exercice 2023 a été également marquée par une augmentation du coût de l'énergie, notamment en l'électricité.

Malgré cette situation, 3SP Technologies a continué sa stratégie d'amélioration des rendements de production, et également d'innovation pour préparer des nouvelles générations de produit.

Notre actionnaire O-Net Technologies (Shenzhen) Group Co. Ltd a continué à financer les besoins de trésorerie non couverts et, notamment, l'ensemble des investissements des nouveaux équipements Production et R&D.

Au total cela se traduit ainsi qu'il suit sur les états financiers de la Société pour l'exercice écoulé :

- un chiffre d'affaires de 24 751 449 euros, contre 29 803 075 euros pour l'exercice précédent ;
- un montant des charges d'exploitation de 33 831 860 euros, contre 35 663 716 euros pour l'exercice précédent ;
- un résultat d'exploitation négatif pour un montant de (5 252 493) euros, contre (2 232 712) euros pour l'exercice précédent ;
- un résultat financier positif à hauteur de 98 098 euros, contre un résultat financier négatif de (310 228) euros pour l'exercice précédent ;
- un montant de traitements et salaires de 8 529 920 euros contre 8 924 921 euros pour l'exercice précédent, et de cotisations sociales de 3 939 415 contre 3 639 472 euros pour l'exercice précédent ;
- un résultat courant avant impôt négatif pour (5 154 395) euros contre (2 542 939) euros pour l'exercice précédent ; et
- un résultat exceptionnel négatif de (9 075) euros contre un résultat exceptionnel négatif de (18) euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice fait ressortir une perte de (4 088 587) euros contre une perte de (1 386 538) euros pour l'exercice précédent.

3. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le budget 2024 ne prévoit pas d'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2023.

Cependant, dans la continuité de la stratégie d'amélioration des rendements et de diminution des dépenses, une progression de la marge est prévue. Une croissance des demandes du marché pourrait se produire dans la deuxième moitié de l'année 2024.

Le principe de continuité et d'exploitation a été maintenu.

Le maintien de ce principe est justifié par les éléments suivants :

- l'activité de 3 SP Technologies est soutenue par des versements de O-Net sur le compte courant qui s'est engagé à ne pas appeler les sommes de ce compte courant à court terme ;
- les demandes de produits 3SP Technologies reste toujours importantes par le marché et par O-Net ;
- un chiffre d'affaires et un résultat net sur le premier trimestre 2024 est en amélioration par rapport aux prévisions budgétaires ;
- la poursuite des efforts de la Société sur l'augmentation du chiffre d'affaires, la baisse des dépenses, et sur l'amélioration des rendements ; et
- la souscription et la libération d'une augmentation de capital en numéraire de 5 000 000 euros le 7 juin 2024, portant le capital social de la Société de 1 800 000 euros à 6 800 000 euros.

4. Informations relatives aux factures reçues, échues, non réglées à la clôture (clients et fournisseurs)

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2023, la décomposition des délais de paiement des fournisseurs et des clients, faisant apparaître les factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, est la suivante (en euros) :

A/Tranche de retard de paiement	FACTURES RECUES NON REGLEES A LA CLOTURE - Fournisseurs					Total
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 91 jours	
Nombre de facture concernées	199	32	3	0	18	252
TOTAL TTC	2 070 594,23	261 041,84	12 202,98	38,87	160 961,64	2 504 839,56
% du montant total des achats de l'exercice						
% du chiffre d'affaire						
B/ Factures relatives à des dettes ou créances litigieuse exclues du A						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues						
C/ Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou légal)						
Contractuel						
Légal						

A/Tranche de retard de paiement	FACTURES RECUES NON REGLEES A LA CLOTURE - Clients					Total
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 91 jours	
Nombre de facture concernées	97	26	26	2	26	177
TOTAL TTC	2 357 605,89	589 758,19	736 824,81	4 411,53	1 021 266,12	4 701 043,48
% du montant total des achats de l'exercice						
% du chiffre d'affaire						
B/ Factures relatives à des dettes ou créances litigieuse exclues du A						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues						
C/ Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou légal)						
Contractuel						
Légal						

5. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2023

La Société n'a pas connu d'évènement de nature à avoir une incidence sur les comptes.

Nous rappelons cependant que la Société a bénéficié d'une augmentation de capital de 5 000 000 euros intégralement souscrite et libérée par l'Associé Unique le 7 juin 2024.

6. Activités en matière de recherche et de développement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comme pour l'exercice précédent, outre l'amélioration de l'outil de production, l'essentiel des activités de recherche et développement a consisté à :

- Développer des nouvelles générations de puce AsGa permettant de diminuer la consommation électrique et le coût des pompes
- Développer des nouvelles générations de module de pompe à 980 nm permettant de diminuer la taille et la consommation électrique
- Développer des nouvelles générations de puce et de module de pompe Raman permettant de diminuer la consommation électrique
- Accroître la performance du portefeuille de pompes terrestres en lançant de nouvelles variantes de puces GaAs et InP ;
- Développer de nouvelles puces stratégiques nécessaires à la diversification de la Société dans le domaine de transmission cohérente à très haut débit, et également dans le domaine de transmission dans la bande O pour les applications Data Centers.

7. Prises de participations significatives ou prises de contrôle / acquisition par la Société de ses propres actions

La Société ne détenait aucune participation au 31 décembre 2023 et n'a pris aucune participation postérieurement à cette date.

Par ailleurs, la Société n'a procédé à aucune acquisition ou cession de ses propres actions.

8. Identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou du deux tiers du capital social ou des droits de vote et modification intervenues au cours de l'exercice

Le 21 janvier 2022, la société O-Net Technologies (Shenzen) Group Co.Ltd, 35 Cuijing Road, Pingshan New District, Shenzen, Chine populaire, a acquis l'intégralité des actions composant le capital de la Société, et demeure actionnaire au 31 décembre 2023.

9. Proposition d'affectation de résultat, constat de capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social, et Dissolution ou continuation de la Société malgré des capitaux inférieurs à la moitié du capital social

Le compte de résultat, le bilan et l'annexe que nous soumettons à votre approbation ont été établis selon les normes et les méthodes d'évaluation conformes à la législation en vigueur.

Les comptes de la Société font ressortir une perte de (4 088 587) euros.

Sur le fondement des comptes clos au 31 décembre 2023 (soit hors augmentation de capital du 7 juin 2024), les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant négatif de (3 963 533) euros, se composant de 1800 000 euros de capital et d'un report à nouveau déficitaire de (1 674 946) euros, il est proposé d'affecter (i) la perte à hauteur de 4 088 587 euros, en report à nouveau, ainsi qu'il suit :

a) Origine

Présenter tableaux avant et après.

Capital au 31 décembre 2023 :	1 800 000 euros
Report à nouveau antérieur :	(1 674 946) euros
Résultat de l'exercice :	(4 088 587) euros

b) Affectation des pertes de l'exercice sur le report à nouveau, soit :

Capital	1 800 000 euros
Report à nouveau après affectation :	(5 763 533) euros
Capitaux propres après affectation :	(3 963 533) euros

Compte tenu de l'augmentation de capital de 5 000 000 euros intervenue le 7 juin 2024, les capitaux propres de la Société s'élèveront à 1 036 467 euros après approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et affectation du résultat telle que proposée, pour un capital social de 6 800 000 euros.

Il conviendra de constater que les capitaux propres de 1 036 467 euros sont inférieurs à la moitié du capital social de 6 800 000 euros.

Il vous sera donc soumis une décision portant sur la dissolution ou la continuation de la Société.

10. Rappel des dividendes antérieurement distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 du Code Général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

11. Dépenses non déductibles fiscalement

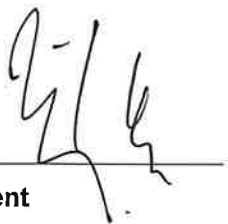
Il a été procédé à des réintégrations fiscales à hauteur de 507 512 euros pour l'exercice 2023 contre 401 849 euros indiqué sur l'exercice précédent.

12. Conventions de l'article L.227-10 du Code de commerces

Aucune convention visée par l'article L.227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En conclusion, nous vous invitons, après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les décisions à titre ordinaire et extraordinaire que nous soumettons à votre vote, sur le fondement de l'ordre du jour suivant :

- 1° Approbation du rapport de gestion du président ;
- 2° Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 3° Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et constat de capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social ;
- 4° Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 5° Conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce ;
- 6° *Quitus* au président ;
- 7° Dissolution ou continuation de la Société malgré des capitaux inférieurs à la moitié du capital social ; et
- 8° Pouvoir pour formalités.



Le Président

Monsieur Qinglin NA

3SP TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée à associé unique au capital
de 6.800.000 euros
Siège social: 307 Square des Champs Elysées, – 91080 Courcouronnes
RCS Evry 805 057 007

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27JUIN 2024

La société, O-Net Technologies (Shenzhen) Group Co., Ltd, 35 Cuijing Road, Pingshan New District, Shenzhen, Chine populaire, 518118, représentée par **Président et PDG, Monsieur Qinglin NA,**

associé unique (ci-après l'"**Associé Unique**") de la société 3SP Technologies, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 6.800.000 euros, dont le siège social est situé au 307 Square des Champs Elysées à Courcouronnes (91080) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Evry sous le numéro B 805 057 007 (ci-après la "**Société**"),

L'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

[...]

DEUXIEME DECISION

*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023
et constat de capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social*

L'Associé Unique, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaitre une perte de 4 088 587 euros, décide d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

a) Origine

Capital au 31 décembre 2023:	1 800 000 euros
Report à nouveau antérieur :	(1 674 946) euros
Résultat de l'exercice :	(4 088 587) euros

b) Affectation des pertes de l'exercice sur le report à nouveau, soit :

Capital	1 800 000 euros
Report à nouveau après affectation :	(5 763 533) euros
Capitaux propres après affectation:	(3 963 533) euros

L'Associé Unique prend acte de ce qu'à la suite de l'augmentation de capital de 5 000 000 euros intervenue le 7 juin 2024, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 1 036 467 euros, en conséquence de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de l'affectation du résultat, ceci pour un capital social de 6 800 000 euros.

L'associé unique constate que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des exercices précédents.

[...]

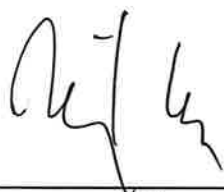
SIXEME DECISION

Pouvoir pour formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération à l'effet d'accomplir toute formalité requise.

De tout ce que dessus, il a été dressé un procès-verbal et le présent extrait de procès-verbal.

Le 27 juin 2024



O-Net Technologies (Shenzhen) Group Co. Ltd
Représentée par M. Qinglin NA, le Président et PDG